



# GARDOLLE

“ je donne ”

## Devenez MÉCÈNE

La Maison Gardolle est un patrimoine architectural, historique et culturel important de la ville de Tonneins.

Le bâtiment est restauré par Val de Garonne Agglomération pour accueillir dès 2015 une Maison de Santé Pluri-professionnelle.

# GARDOLLE *hier*

La Maison Gardolle a été construite à partir de **1912** pour créer une **école laïque de filles**. Dans le mouvement initié au 19<sup>ème</sup> siècle et marqué par la loi Jules Ferry de 1881, la scolarisation de masse s'amplifie et nécessite la construction d'écoles communales.

Durant la guerre **1914-1918**, Gardolle sert d'**hôpital militaire** temporaire et regroupe une quarantaine de lits.

Le bâtiment retrouve ensuite sa fonction d'école pour filles avant de **s'ouvrir à la mixité dans les années 70**. Gardolle devient alors un collège, définitivement abandonné par les élèves au début des années 90 avec la construction du nouveau collège de Germillac.



Tonneins. — Temple Protestant et Ecole

## *Petit ruisseau*

Le nom Gardolle trouve son origine dans le nom d'un de ces nombreux petits ruisseaux qui sillonnaient autrefois le bourg de Tonneins.

# GARDOLLE

“ je donne ”

## Devenez MÉCÈNE

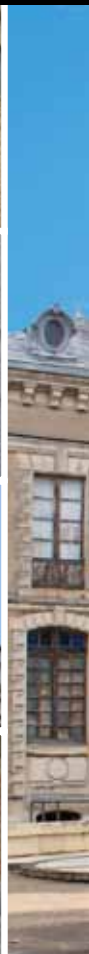
## UN BEL *édifice*



L'édifice reprend les « canons » architecturaux des écoles du début du **20<sup>ème</sup> siècle** : pièces spacieuses et hautes de plafond, grandes fenêtres à petits bois et à volets

intérieurs sur deux niveaux, lucarnes « œil-de-bœuf » habillées de zinc, toiture en ardoise.

Le corps principal compte **onze travées** dont l'entrée en légère saillie. Les deux ailes du bâtiment ont vraisemblablement été agrandies a posteriori : elles forment une cour à l'arrière de l'édifice.





## GARDOLLE *demain*

Val de Garonne Agglomération réhabilite Gardolle pour y installer une **Maison de Santé Pluri-professionnelle (MSP)**. Cette structure accueillera trois médecins généralistes, un orthophoniste, 4 cabinets infirmiers... Le bâtiment hébergera également une antenne médico-sociale de l'association SOLINCITE.

Cette initiative marque la volonté des élus et des professionnels locaux sanitaires et sociaux de s'engager dans la **lutte contre la désertification médicale en Val de Garonne**, en proposant un service de proximité et une organisation en réseau.

La MSP Gardolle rayonnera sur tout le pôle de santé du Tonneinçais, soit 19 communes identifiées.

**L'Agglomération consacre un budget de 1,7 million d'euros (HT) à cette réhabilitation. Seuls certains travaux sont couverts par la souscription publique : toitures, menuiseries, enduits, éclairage... Soit un montant éligible d'environ 440 000 euros (HT).**



## UNE RESTAURATION

# *authentique et moderne*



Perspective intérieure - Coupe longitudinale (photo non contractuelle)

L'intérieur sera entièrement redessiné pour en faire un lieu baigné de lumière naturelle.

L'entrée conservera son côté majestueux avec plafond haut, carreaux de ciment au sol et hall traversant jusqu'au parvis de la cour arrière. Un escalier métallique ouvert complètera l'ensemble.

L'enveloppe extérieure du bâtiment sera entièrement ravalée et unifiée par un badigeon au lait de chaux. La façade côté rue conservera son authenticité : les menuiseries bois seront légèrement simplifiées et le parvis d'entrée entièrement restauré à l'identique avec escalier de pierre et grande porte en bois à double vantaux. Le traitement de la façade arrière sera plus moderne avec menuiseries et pergola en alu sombre.



Façade arrière (photo non contractuelle)

## *Gardolle de nuit*

Particularité de cette réhabilitation : une mise en lumière polychrome grâce à un système d'éclairage intégré basse consommation.



# COMMENT FAIRE *un don* ?

## Par Internet\*

Pour faire un don en ligne, rendez-vous sur :

[www.fondation-patrimoine.org](http://www.fondation-patrimoine.org)  
(paiement en ligne sécurisé).



\* Un reçu fiscal vous sera automatiquement envoyé.

Pas de  
montant  
minimum,  
donnez ce  
que vous  
voulez !

## Par courrier\*

Envoyez le bon de souscription complété et accompagné de votre chèque à l'ordre de «Fondation du patrimoine - Immeuble Gardolle à Tonneins» à l'adresse suivante :

**Fondation du patrimoine  
Aquitaine  
7 rue Fénelon  
33 000 Bordeaux**

Le reçu fiscal sera établi exclusivement à partir des informations indiquées sur le chèque (nom et adresse).

# LES RÉDUCTIONS *d'impôts*...

**Donnez 100 €,  
ne payez que 44 €**

Vous êtes un particulier (non soumis à l'ISF). Vous donnez 100 €. Vous bénéficiez d'une réduction d'impôt de 66 %. Au final, vous ne paierez donc « que » 44 €.

## Pour les entreprises

Votre don est déductible de l'impôt sur les sociétés à hauteur de **60%** du don et dans la limite de 5% du chiffre d'affaires (un don de 500 € = 300 € d'économie d'impôt). *Sauf pour les entreprises ayant réalisé des travaux de restauration inscrits dans la convention de souscription.*

## Pour les particuliers

Votre don est déductible :

- soit de l'**impôt sur le revenu** à hauteur de **66%** du don et dans la limite de 20% du revenu imposable (un don de 100 € = 66 € d'économie d'impôt),

- soit de l'**ISF** (Impôt sur la Fortune) à hauteur de **75%** du don dans la limite de 50 000 €, limite atteinte lors d'un don de 66 666 € (un don de 100 € = 75 € d'économie d'impôt).

*Les noms des  
donateurs seront  
affichés sur site.*

Fondation du patrimoine - Délégation Aquitaine  
7, rue Fénelon  
33 000 BORDEAUX  
**Tél. : 05 57 300 800** - Fax: 05 56 81 14 10  
Courriel: [aquitaine@fondation-patrimoine.org](mailto:aquitaine@fondation-patrimoine.org)  
[www.aquitaine.fondation-patrimoine.org](http://www.aquitaine.fondation-patrimoine.org)

FONDATION  
  
DU  
PATRIMOINE

“ « Développer son territoire, c'est aussi  
préserver son patrimoine. »  
Daniel Benquet, *président de Val de  
Garonne Agglomération*

« Cet exceptionnel bâtiment fut un hôpital militaire pendant la guerre 14-18 ; il deviendra l'école laïque des filles puis collège de Tonneins. Patrimoine incontournable de la ville, majestueux, magnifique, il nous honore à nouveau, comme maison de santé au service des habitants du territoire. »

Dante Rinaudo, *maire de Tonneins et 1<sup>er</sup> vice-président de Val de Garonne Agglomération.*

« Que Gardolle devienne une maison de santé cent ans après avoir servi d'hôpital militaire... c'est pour moi le clin d'œil du destin ! »

Docteur Bertolaso, *médecin et président de l'association du Pôle de Santé du Tonneinçais.*

« Notre volonté est de conserver au maximum la magie des lieux. Le projet architectural s'attache à ne pas dénaturer l'édifice tout en y apportant un langage moderne. »

Emilie Rault, *architecte DLPG - Agence E-Pur Concept – Projet mené en association avec Miguel Montouro*

« Gardolle fait partie de ces bâtiments qui ont du caractère. Les gens d'ici y sont très attachés. »

Alain Glayroux, *président de l'association tonneinçaise « La mémoire du fleuve »*

« Devenir mécène sur ce projet, ce n'est pas seulement donner de l'argent. C'est exprimer son lien affectif avec une ville, un territoire. »

Jean-Jacques Carle, *délégué de la Fondation du Patrimoine en Lot-et-Garonne*



Val de Garonne Agglomération  
Place du Marché  
CS70305 - 47 213 MARMANDE CEDEX  
05 53 64 40 46 - [vga@vg-agglo.com](mailto:vga@vg-agglo.com)  
[www.vg-agglo.com](http://www.vg-agglo.com), rubrique [Actualités]

**Réalisation :** Val de Garonne Agglomération

**Graphisme :** pom'C - [www.pom-c.fr](http://www.pom-c.fr)

**Crédit Photos :** E-PUR CONCEPT -  
Rault Emilie Architecte DPLG / Architecte d'intérieur  
ATELIER D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME -  
Miguel Montouro et associés -  
Archives municipales de Tonneins - VGA